

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – SUD (111-61)
Compte-rendu de la rencontre du 27 novembre 2025
Rencontre en visioconférence

Liste des présences¹ :

Organisation	Représentant-e-s	Présence
Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Jonathan Synnott	
Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc.	Ronald Cormier	X
Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc.	Éric Boudreau	
Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) – Conseil de la Gaspésie	Simon Gosselin	
Bois CFM (coopérative forestière Matapédia)	Simon Roy	
Bois d’œuvre Cedrico inc. (Causapscal)	Jean-François Desbiens Samuel Garneau Vanessa Bouffard Thibault	X
Club des Ornithologues de la Gaspésie	Pierre Poulin	
Conseil de l’Eau Gaspésie Sud	Julie Leblanc Catherine Dutil	X X
Conseil régional de l’environnement de la Gaspésie	Christian Besnier	X
Coopérative forestière de la Gaspésie	Gabriel Parisé	
Coop Accès Chic-Chocs	Antoine Blier- Dufresne Bruno Béliveau	
Damabois Division Cap-Chat	Denis Bernier Geneviève Bernier	
Fédération des clubs motoneigistes du Québec (FCMQ)	Alissa Coquereau- Lambert	X
Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECP) GIM	Anthony Assels	
Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des Îles	Mathieu Vallière	X
Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Christophe Jourdain- Bonneau	
Gaston Cellard inc		
Groupe de scieries G.D.S. inc	Mathieu Piché Larocque Steve Leblanc	
Groupe Lebel	François Godin	X
Groupement agroforestier de la Ristigouche	François Bélanger	

Groupe forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	Pierre-Luc Desjardins	
Mi'gmaoui Mawioim Secretariat	*	
MRC Avignon	Samuel Landry	X
MRC Bonaventure	Dany Voyer Christian Grenier	
MRC de la Haute-Gaspésie	Charles-Philippe Laflamme Maryse Létourneau	
MRC Rocher-Percé	Louis Babin	
MRC de la Matapédia	Mario Turbide	
MRC de la Matanie	Eugénie Arsenault	X
Multi Cèdre	Marc-André Robert	
Pourvoirie Falls Gully (lacs Robidoux)	Stéphane Cloutier	
PRAU Gesgepegiag	Ken Arsenault	
PRAU Listuguj	Martin Cummings	
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Achille Oettli	X
Rosario Poirier inc.	Luc Poirier	
Sentier international des Appalaches	Jean-Pierre Gagnon Jean-Marc Hardy	
Sépaq (réserves fauniques)	Patrick Gendreau	
Société Cascapédia inc.	Marc-André Bernard	X
Société de restauration et de gestion de la Nouvelle	Jade Boissonneault	
Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	Claude Fecteau	
Uniboard Canada	Jérôme Pelletier	
Yoland Laflamme inc.	Charles-Philippe Laflamme	

Présences du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : Steve Bujold; Marc-André Delorme; Daniel Chouinard; Étienne Guillemette

BMMB : Marc-Antoine Bouchard

TGIRT : Guillaume Berger-Richard ; Geneviève Hamelin (rédaction du compte-rendu)

¹ À noter que les présences en conférence virtuelle peuvent plus facilement varier durant la rencontre que lors d'une séance en présentiel. Ainsi, les gens indiqués comme présents l'ont été durant un moment lors de la rencontre, mais pas nécessairement tout au long de celle-ci. N'hésitez pas à me faire d'une erreur dans les présences.

Mise en garde : Les échanges et décisions rapportés dans ce compte-rendu peuvent découler de travaux et réflexions antérieurs à cette réunion, et les réflexions ont pu se développer davantage par la suite. Il est donc fortement suggéré de consulter l'historique des réunions pour une compréhension approfondie des discussions et décisions. Pour toute question, le lectorat est encouragé à contacter la coordination des TLGIRT de la Gaspésie à l'adresse suivante : tgirtgaspesie@mrcbonaventure.com.

Point	Discussions
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute vers 9 h. Un tour de table est fait.
2. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour de la rencontre est présenté. <i><u>L'ordre du jour est adopté tel que présenté.</u></i>
3. Adoption du compte-rendu	Présentation du compte-rendu de la rencontre du 3 septembre 2025 . <i><u>Le compte-rendu est adopté tel que présenté.</u></i>
4. Suivis	Suivis 111-61 <u>À ajouter au Comité MHH : préoccupation sur les grands complexes de milieux humides</u> Le comité ne s'est pas rencontré depuis, mais ce dossier est dans les cartons. <u>Report des fiches d'harmonisation sur les secteurs à contrainte</u> Elles seront traitées après les travaux du BFEC, qui ne sont toujours pas finis. Suivis généraux <u>Faire un suivi sur le partage des shapefiles des résultats des VOIC</u> Les résultats seront présentés à la prochaine TGIRT commune du 9 décembre. Certains résultats seront reçus en format Shapefiles et pourront être téléversés sur le site de la TGIRT. <u>Créer un comité (TGIRT-MRNF) afin d'élaborer une cartographie qui ciblera des zones afin de faire de la cartographie fine pour le PAFIO</u> On planifie se pencher sur ce dossier cet hiver, donc d'ici l'été prochain, une cartographie devrait être faite pour les secteurs sensibles. <u>Organiser une visite terrain : fermeture de chemin</u> Cette visite ne se fera pas en hiver, mais cette proposition sera transmise au comité Voirie afin de la prévoir à l'été prochain.
5. Harmonisation du plan d'aménagement forestier	Commentaires stratégiques Classement des préoccupations stratégiques et sans harmonisation Le coordonnateur de la TGIRT fait un survol des commentaires reçus.

Harmonisation des usages

Secteur chantier JAS près de la ZEC rivière Bonaventure

Le MRNF présente la préoccupation et la fiche d'harmonisation.

La proposition de solution du MRNF est adoptée.

Secteur de la Big Ouest (la présentation se fait simultanément avec l'harmonisation opérationnelle et les suivis de discussion suivront)

Le MRNF présente la préoccupation et la fiche d'harmonisation.

Harmonisation opérationnelle

Secteur de la Big Ouest

François Godin présente la préoccupation et la fiche d'harmonisation.

Interventions

« Les chemins du Nord sont-ils plus utilisés? »

- Les chemins du Nord ont été surtout utilisés relativement au feu de 1995 (dégagement, remise en état, plantation, etc.).
- Entre 2005 à aujourd'hui, il n'y a eu aucun entretien et aucuns travaux. Le chemin a donc été laissé à l'abandon.

« Par rapport à un pont qui sera construit, nous avons regardé le LiDAR. Le pont serait à l'embouchure de la Big Ouest, un milieu assez dynamique. On ne connaît pas trop avec les projections climatiques comment le régime hydrique sera modifié. Des études plus approfondies sur l'hydromorphologie ou des avis d'experts ne seraient-ils pas appropriés? »

- Une étude sera assurément effectuée avant de commencer des travaux dans ce secteur.

« Ce secteur fait partie des mœurs des gens de l'endroit. Si on met un chemin forestier, la vocation de ce secteur changera à tout jamais. Il faudrait voir les retombées sociales, au-delà des membres de la TGIRT, notamment en consultant la population. »

- C'est un peu l'exercice qu'on essaie de faire. Ce n'est pas évident de consulter tout le monde. Il y a eu beaucoup de mobilisations, notamment par les commentaires que nous avons reçus. Avec le peu de consultations qu'on a faites et avec la réponse reçue, nous sommes conscients de la teneur sociale.
- Les préoccupations sont traitées à la TGIRT. Les différentes parties prenantes de la TGIRT doivent manifester leurs préoccupations pour que les enjeux soient abordés.

« Pourquoi le secteur visé est-il à plusieurs kilomètres de l'autre côté du pont? Pourquoi les industriels ne récoltent-ils pas directement de l'autre côté? »

	• Il s'agit d'un gros bassin de bois mature, qui est dans le calcul de possibilité forestière. Puisque certains secteurs sont gelés comme vieilles forêts, il faut trouver d'autres accès à du bois à récolter. Enfin, l'idée de ce pont est de connecter les différents polygones avec le réseau déjà existant, à moindre coût. « Le secteur E de la Bonaventure, le plus populaire et le plus prisé par les pêcheurs, serait divisé en deux par le pont. Ce secteur est réservé de début juin à la fin septembre. La rumeur du changement s'est rendue aux oreilles des pêcheurs, qui sont mécontents. Par ailleurs, au cours des trois dernières années, des thermographes ont été installés dans la rivière Bonaventure pour connaître les changements dans les températures. Les premières données laissent croire que la Big Ouest refroidit la Bonaventure. Il y a donc une crainte qu'en récoltant totalement ou en partie ce bassin, il y ait un changement de réseau hydrique et un réchauffement de l'eau. Je ne comprends pas pourquoi on n'encourage pas les industriels à récolter le bois plus proche. » • L'idée était de s'assurer que les secteurs étaient accessibles, malgré certains obstacles (refuge, acceptabilité sociale, etc.). • Avec les étapes à franchir, les secteurs du sud ne seront peut-être même pas accessibles. Le terrain n'a pas encore été exploré. • Concernant l'incertitude, il serait plus risqué de prévoir des lots dans le sud que dans le nord. • Le type de passerelle qui est actuellement présente est désormais interdit au RADF; si elle brise ou est endommagée, elle ne pourra pas être reconstruite. • Dans le cas de travaux, une collaboration serait établie avec la ZEC pour éviter des réservations dans le secteur de pêche. Les travaux ne seront donc pas effectués l'été prochain. Dans le meilleur des cas, les travaux seront effectués dans deux ans. « Ce bassin versant contient les derniers vieux massifs forestiers. Je me demande s'il n'y a pas une réflexion à avoir sur ce capital naturel. Avant d'entamer un chantier, il serait intéressant de voir la valeur de ces vieux massifs et de les conserver dans la mesure du possible. Ceux-ci pourraient devenir, notamment, des refuges thermiques. Je propose que ce qui est planifié soit reporté au prochain PAFIO, étant donné le caractère rare et exceptionnel de ce secteur. » • Il peut être intéressant de repousser un peu ces travaux, du moins jusqu'à ce qu'on obtienne les résultats du BFEC (premier travail prévu pour la mi-décembre). • On doit toutefois prendre des décisions; on a gelé environ 43 % du territoire en raison du déficit de vieilles forêts. Il y a aussi les contraintes liées au caribou, aux milieux humides... • Dans une précédente étude, le secteur n'avait pas été retenu puisque de meilleurs secteurs ont été priorisés. Il y a environ 48 % du territoire qui est protégé. « Il semble s'agir d'un secteur sans chemin forestier. D'ici 2030, il devrait y avoir 30 % d'aire protégée en Gaspésie. On n'en tient pas compte actuellement. Il s'agit aussi d'une aire protégée, intègre. Il y a quand même une prime à regarder ça pour le futur. J'aimerais avoir le temps d'analyser les peuplements forestiers, puisqu'on dirait qu'il n'y a pas de précédent de coupe. On manque de vieux massifs, alors il serait pertinent de le protéger. Il s'agit d'un noyau de conservation projeté, encore actif. Je pense qu'il faudrait faire plus d'études avant d'aller de l'avant. Je propose donc un report de la proposition, pour aller en médiation. »
--	---

- Il s'agit d'un secteur qui a brûlé en 1924, c'est donc normal qu'il n'y ait pas eu de coupe par la suite. Ce qui a eu une grosse récupération est le feu de 1995. Si on regarde l'immense triangle en bas, c'est le feu de 1924; c'est donc normal qu'il n'y ait pas eu une grosse récupération à cette époque.
- Pour ce qui est de la vieille forêt, il y a un VOIC à ce sujet qui vise à maintenir les vieilles forêts. Le rôle des aménagistes du MRNF est de s'assurer que ce VOIC est respecté. Si on pense que les critères de ce VOIC ne sont pas appropriés, ce serait plutôt là-dessus qu'on devrait se pencher.
- Les vieux chemins ne sont pas toujours apparents sur les cartes, alors on ne peut pas vraiment dire qu'il n'y a pas de réseau sur ce secteur.
- Le MNR est ouvert à laisser du temps. Toutefois, ce secteur reste dans la possibilité forestière. Si on attend trop longtemps, on met beaucoup de pression ailleurs, ce qui fait qu'il est d'autant plus difficile de respecter nos autres VOIC. Il faut donc trouver une solution ou simplement ne pas le laisser dans le calcul de possibilité forestière.

« Est-ce que le MELCCFP est impliqué dans la décision étant donné qu'on parle d'un refuge? Je pense qu'il est essentiel que ce ministère soit impliqué. »

- En principe, le MRNF respecte toutes les lois du MELCCFP. Les collaborations entre ministères sont vraiment peu courantes. Le volet Faune du ministère sera nécessairement consulté en cas de travaux. Il faudrait formuler notre demande de collaboration de sorte que le dossier soit pertinent pour lui.

Proposition de recommandation provisoire de la TGIRT (création d'un comité consultatif)

Report des travaux, les secteurs d'intervention potentiels doivent être resoumis en TGIRT avant d'être considérées harmonisées., pas de planification autorisée prévu pour les années de 2026-2027 et 2027-2028. Ainsi, en attendant les actions suivantes devront être réalisées :

Étape 1

- Consulter la DPF et le ministère de l'Environnement sur l'accès proposé pour l'amélioration du chemin à l'intérieur du refuge biologique

Étape 2

- Étudier (marcher) sur le secteur du chemin afin de valider sa faisabilité
- Vérifier le statu de ce secteur avec les travaux du BFEC

Étape 3

- Mettre en place un comité de suivi des actions entreprises par les différents acteurs. La première rencontre servirait à prioriser les besoins et rôles pour l'acquisition de connaissances, tel que :
 - Étude hydrogéomorphologique sur l'emplacement du pont
 - Analyser la vieille forêt et l'importance écologique

Membres du comité : Ronald Cormier, Julie Leblanc, François Godin et Christian Besnier (Achille Oettli en CC).

	La proposition de recommandation provisoire, des fiches R11-U-V25-09-0002 et de la fiche opérationnelle, est adoptée
6. Bilan annuel des mesures harmonisations	Présentation du bilan annuel des mesures d’harmonisation Le MRNF présente le bilan d’harmonisation des usages. 1- Chantier Guégen <i>Interventions</i> « Y a-t-il des critères spécifiques pour la sélection des bouquets? » • Il y a plusieurs critères : taille minimale, taille maximale, représentativité des îlots en place, sans récolte, sans perturbation, hétérogénéité, etc. • On ne décline toutefois pas un bouquet en raison de son irrégularité. « Est-ce que l’orientation des bouquets est choisie en fonction des vents? Sinon, il serait plus pertinent que ce soit des cercles. » • Le but est de créer du bois mort de tout type (debout, couché), donc l’orientation n’a pas d’importance. • Ce point pourrait être abordé dans le VOIC Bois mort. 2- Chantier Baldwin-Rafale <i>Intervention</i> « Dans une récolte de TBE, on justifie qu’on fait plus de CPRS, mais ne serait-ce pas l’occasion de maintenir la régénération? » • Malheureusement, la réalité est que les premières tiges qui meurent sont les petites puisque ce sont les plus réprimées, en déficit de lumière. • Les 10-12-14 sont ramassés, mais les 8 et moins sont protégés autant que possible. François Godin présente le bilan d’harmonisation opérationnelle.
7. Varia	Sondage de satisfaction Le coordonnateur TGIRT invite les membres à remplir le sondage. TGIRT du 9 décembre Le coordonnateur TGIRT invite les membres à s’inscrire à la TGIRT du 9 décembre à Sainte-Anne-des-Monts. Le MRNF invite les membres à y participer puisque plusieurs dossiers importants seront présentés (travail d’Achille Oettli, bilan quinquennal des VOIC, avancement des travaux du BFEC). Consultation sur les potentiels acéricoles mis à jour en 2025 Le coordonnateur TGIRT présente la consultation.

8. Fin de la rencontre

La rencontre est levée vers 11 h 45.

Tableau de l'ensemble des suivis de la TLGIRT 111-61

Mandats / suivis	Par	Provient de - Date de rencontre
À ajouter au Comité MHH : préoccupation sur les grands complexes de milieux humides	Comité MHH	2025-04-10
Report des fiches d'harmonisation sur les secteurs à contrainte	TGIRT	2025-04-10

Mandats / suivis généraux	Par	Provient de - Date de rencontre
<i>Faire un suivi sur le partage des shapefiles des résultats des VOIC</i>	TGIRT/MRNF	2023-12-04
<i>Créer un comité (TGIRT-MRNF) afin d'élaborer une cartographie qui ciblera des zones afin de faire de la cartographie fine pour le PAFIO.</i>	TGIRT/MRNF	2024-03-14
<i>Organiser une visite terrain : fermeture de chemin</i>	Comité Voirie / MRNF	2025-09-03